

## FORÊT PRIVÉE :

### Agir contre le morcellement pour mobiliser la ressource en bois

Groupe de travail *sujet émergent* 2016-2017

### Contexte et problématique en Rhône-Alpes

La forêt en Rhône-Alpes occupe 37 % du territoire régional avec 1,7 millions d'hectares. Elle constitue une ressource essentielle et remplit plusieurs fonctions : une fonction productive (sylviculture, bois construction, bois énergie, bois industriel...), une fonction de protection (risques naturels, biodiversité, ressource en eau, lutte contre le changement climatique...) et une fonction sociale (accueil de publics, activités de loisirs...).

75 % de la surface forestière est détenue par 450 000 propriétaires privés, les 25 % restant étant propriété de l'Etat (forêts domaniales) et des communes (forêts communales). **L'extrême morcellement est le premier facteur de sous-exploitation des forêts privées.** La part des propriétaires qui récoltent et valorisent le bois croît avec la taille de la propriété. La question du morcellement de la propriété forestière est ainsi centrale pour la gestion durable des forêts.

**Des actions sont conduites depuis plusieurs années par les acteurs des territoires forestiers, mais elles semblent aujourd'hui insuffisantes pour lever les blocages liés à ce morcellement.** Les élus sont restés impuissants face au morcellement forestier croissant qui est généralisé et résulte de causes multiples. La loi d'avenir pour l'agriculture, l'alimentation et la forêt, adoptée le 13 octobre 2014 offre aux collectivités la possibilité de se saisir du problème du morcellement foncier et d'intervenir de manière complémentaire aux programmes mis en œuvre par les acteurs de la forêt privée.

**C'est un sujet d'actualité dans les territoires rhônalpins qui ont inscrit des actions spécifiques et volontaristes sur la forêt et le bois (dans le cadre des projets LEADER par exemple) et/ou ont mis en place des chartes forestières.**

### Le groupe de travail foncier forestier : pourquoi ?

Sous l'impulsion de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et en partenariat avec les acteurs régionaux de la filière forêt-bois, Cap Rural anime depuis 2016 un groupe de travail régional « Foncier forestier » dont les objectifs sont :

- **Échanger** des expériences sur les questions du foncier forestier.
- **Élaborer** des propositions d'actions innovantes pour lever les freins à la mobilisation et à la valorisation du bois issu de la forêt privée.
- **Capitaliser, diffuser et tester** des outils et des démarches à destination des acteurs de la filière et des territoires.

## Le groupe de travail foncier forestier : avec qui ?

La coordination est assurée par Patrick Grimault  
Chargé de mission Mises en réseaux et Sujets émergents, Cap Rural  
Contact : [reseaux.emergence@caprural.org](mailto:reseaux.emergence@caprural.org) / 06 12 06 74 23

Les membres du groupe de travail sont des chargés de mission de territoires forestiers volontaires, qui ont déjà mené des actions sur ce sujet. Il s'agit de :

- Thomas Benet, CFT Bas-Dauphiné et Bonnevaux
- Fabien Bourhis, PNR de Chartreuse
- Gaëlle Charme, Syndicat de l'Ouest Lyonnais
- Sylvie Levasseur-Grataloup, CFT Chambéry Métropole
- Olivia Marois, CFT Chambaran
- Douglas Martin, CFT Beaujolais vert
- Cassandre Monnet, CFT Ardèche verte
- Pierre Paccard, PNR du Massif des Bauges
- Mickaël Paut, Projet Stratégique Forestier Le Grésivaudan
- Lucile Forestier et Céline Ragoucy, CFT Massif du Bugey
- Estelle Rapp, CFT Massif du Vercors

## Les grandes étapes et les actions du groupe de travail

### 2017

**Novembre : journée régionale** à destination des acteurs des territoires forestiers pour transférer les acquis de cette action, réfléchir à de nouvelles pistes pour agir sur le morcellement de la forêt privée, et améliorer ainsi la mobilisation de la ressource en bois.

#### **Juin : journée de travail**

- Argumentaire pour le déploiement au niveau régional de l'outil Bois d'Auvergne et une gestion mutualisée
- Impulsion d'un utilitaire à destination des élus du guide URCOFOR
- Organisation de la journée régionale **FORÊT PRIVÉE : Agir contre le morcellement pour mobiliser la ressource en bois**

#### **Mars/avril : journée de travail**

- Déploiement au niveau régional de l'outil Bois d'Auvergne
- Mobilisation et évolution du guide URCOFOR Auvergne Limousin à destination des collectivités
- Projets d'aménagement foncier « Pilote »

### 2016

**Novembre : bilan des avancées** du groupe de travail et **propositions d'actions** pour l'avenir. Rencontre de l'association Dryade (26) et du RAF (Réseau pour les Alternatives Forestières)

**Septembre : journée de travail (avec les acteurs régionaux) sur les outils de gestion collective** pour la mobilisation des bois et les **nouveaux dispositifs de la loi LAAAF**

- Les outils de gestion collective pour la mobilisation des bois : ASLGF, ASA et GIEFF, Groupements forestiers
- Les nouveaux dispositifs de la loi LAAAF de 2014

**Septembre : travail** sur le site internet **Bois d'Auvergne / La forêt bouge**. Echanges de méthodes et d'outils avec le CRPF Auvergne Rhône-Alpes

**Mai : élaboration d'un programme d'actions** pour l'année 2016 et échanges d'informations techniques et juridiques

**Mars : lancement de la démarche / brainstorming** et exercices de créativité

## Les propositions à la Région et aux acteurs régionaux (novembre 2016)

### 1) Les indispensables pour avancer sur la problématique du foncier forestier privé

- Maintenir des postes **d'accompagnement de stratégie territoriale forestière**
- Disposer **d'une bourse foncière à l'échelle régionale** pour harmoniser et mutualiser les moyens, avec des capacités d'animation
- Lancer des **procédures d'aménagement foncier « pilotes »** (avec les outils existants type ECIR ou AFAF) sur des **territoires à enjeux** (partie de massif/vallée/...), et **mobiliser les moyens nécessaires**
- Créer un **dispositif mutualisé d'appui aux communes** pour la mise en œuvre de la LAAAF
- Créer **une « foncière » spécifique forêt privée** dont l'objectif est de mettre l'épargne citoyenne au service de la forêt au niveau local et/ou national, ou sous forme de groupement forestier
- **Mobiliser/créer des structures de portage de foncier** dont l'objectif est d'acheter des parcelles qui n'ont pas trouvé d'acheteurs par les moyens classiques
- **Capitaliser et diffuser des informations** à destination des territoires forestiers de la nouvelle région

### 2) Autres propositions d'actions

- **Identifier et mobiliser les relais politiques et techniques** pour faire publier le décret sur la mise en recouvrement de la taxe foncière
- **Sensibiliser** les différents relais d'influence (notaires, techniciens forêt, syndicats de propriétaires...) **sur les outils de la loi LAAAF**

## Actions à venir et perspectives (novembre 2017)

### **Boîte à outils pour les collectivités « Foncier forestier et aménagement du territoire »** URCOFOR Auvergne Limousin

- 1) Créer un « utilitaire » sous forme de fiches simplifiées pour les élus, avec des « entrées qui parlent aux élus » à partir du guide réalisé par l'URCOFOR
- 2) Favoriser la diffusion du guide le plus largement possible. Le dématérialiser afin de le diffuser par voie électronique et le mettre en lien sur le site « La forêt bouge »

### **Projets fonciers « Pilotes »**

- 3) Poursuivre et accompagner le projet de réorganisation foncière du Plateau de la Féclaz
- 4) Ouvrir un nouveau chantier « pilote » dans un territoire d'Auvergne

### **Mobilisation citoyenne en faveur de la forêt**

Comment mobiliser la société civile pour mener des actions sur le foncier (mobilisation de l'épargne locale à l'image des centrales villageoises sur l'énergie) ?

### **Bois et construction locale**

Ouvrir un nouveau chantier sur cette thématique, en cohérence avec les actions menées par les acteurs régionaux

## Éléments de bilan du groupe de travail

### Sur la forme :

- Un groupe de travail restreint (10 chargés de mission de territoires forestiers volontaires), appuyés dans le cadre d'une animation neutre et méthodologique, qui permet des échanges libres et constructifs.
- La constitution d'un réseau de chargés de mission et l'appropriation de nouvelles ressources (méthodes et outils) sur le foncier forestier présentées lors de la journée régionale du 16 novembre.
- Un espace de dialogue avec les acteurs régionaux (à l'occasion notamment de la journée de septembre 2016).

### Sur le fond :

- Le partage et les retours d'expériences en matière de foncier forestier (ce qui « marche » et ce qui « ne marche pas suffisamment »...). Un lieu d'enrichissement pour les territoires les moins avancés sur cette problématique complexe et sur les actions à conduire. Une professionnalisation de l'ingénierie territoriale.
- La démystification de la question du foncier, le repérage des acteurs ressources, pour impulser des actions pour travailler la question auprès des élus notamment (« des arguments pour convaincre »).
- Des propositions du groupe jugées pertinentes par les acteurs régionaux, à reprendre et à approfondir.
- La découverte du site Bois d'Auvergne / La forêt bouge (connaître le service et réfléchir à comment adapter/faire évoluer les outils de bourses foncières existants).

## **Charte de Cap Rural pour les Sujets émergents**

*Cap Rural a, depuis 1996, un rôle dans la détection, l'impulsion ou l'accompagnement de sujets émergents, à enjeux dans le domaine du développement local rural : l'agriruralité, l'interprétation des patrimoines, la construction d'activités, les relations villes-campagnes, la traction animale, l'ingénierie de développement, les espaces test agricoles, les conciergeries de territoire...*

### **Sur quels sujets ?**

*Cap Rural mène des actions d'émergence sur des sujets d'avenir, à enjeux, où les acteurs des territoires ruraux/périurbains et du développement local ont des besoins (exprimés ou non), où il y a de l'expérience de terrain à capitaliser et à transférer, et sur lesquels des acteurs de terrain souhaitent se mobiliser au-delà d'une veille documentaire.*

### **Pour faire quoi ?**

*Sur un thème identifié, un travail opérationnel prospectif est alors nécessaire pour éclairer les décideurs et accompagner les porteurs de projet précurseurs. Il est pertinent de :*

- *Défricher le sujet*
- *Dynamiser et accélérer les projets*
- *Mettre en réseau à l'échelle de la région*
- *Faire émerger un pilote / chef de file si nécessaire pour la poursuite de la dynamique régionale*
- *Faire monter en compétences les acteurs*
- *Alimenter les politiques publiques*

*Si vous souhaitez nous proposer un nouveau sujet, contactez-nous !*